Des volailles en bonne santé

Cette formation est labellisée « Bien-être animal » par Vivéa et OCAPIAT. Elle vous permet donc, en plus du suivi d'un module à distance, de devenir référent bien-être animal.

PUBLIC CIBLE

Eleveuses et éleveurs de volailles, conjoints collaborateurs, porteurs de projet, salarié.e.s d'exploitation et de structures agricoles.
Zone géographique : Hérault et départements voisins

OBJECTIFS

- Savoir repérer les symptômes les plus fréquents rencontrés en élevage de volaille de plein air
- Être capable de mettre en place les conditions optimales garantissant la bonne santé des volailles
- Être capable de prendre des décisions de prévention et/ou de traitement

ENJEUX

Depuis le 1er janvier 2022, tous les élevages d'animaux domestiques et sauvages doivent désigner un référent en charge du bien-être animal. Pour les élevages de volailles, le référent doit obligatoirement avoir suivi une formation labellisée bien-être animal prise en charge par Vivéa et OCAPIAT. En plus de cette obligation, le besoin en compétence sur cette thématique du bien-être animal est de plus en plus présent chez les éleveurs.
Cette formation, mise en place par le Groupement ZoneVerte et réalisée par une vétérinaire Nathalie Laroche expérimentée en aviculture, vous permettra d'acquérir des compétences et des connaissances, afin d'améliorer le bien-être de vos volailles, de prévenir les maladies et de les traiter. Vous aurez l'opportunité de discuter de votre expérience, de vous confronter à diverses situations, et de visiter une ferme en volailles de chair afin d'améliorer vos pratiques et d'acquérir des réflexes sur la question du bien-être animal.

PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis nécessaire

CONTENU

Jour 1 :
- Les besoins essentiels des volailles : alimentation, bâtiment, pondoirs, perchoirs, abreuvoirs, etc.
- L'adaptation des volailles aux aléas climatiques et au stress
- Réglementation vis-à-vis du risque salmonelles
- Les problèmes en élevage de volailles : piquage, parasites externes, ponte irrégulière, qualité de l'œufs, troubles digestifs et respiratoires, boiteries, etc.
- Prévention des problèmes en élevage, mesures et moyens pour y remédier

Jour 2 :
[Matin]
Visite d'une ferme en élevage de volailles de chair bio : présentation des mesures mises en place pour favoriser le bien-être des animaux

[Après-midi]
- Les différents facteurs favorisant les pathologies en élevage de volailles
- Présentation des situations de chacun : état des lieux, problèmes rencontrés, mesures de prévention et traitements mis en place sur la ferme
- Pistes d'amélioration à mettre en œuvre pour prévenir les maladies et les problèmes et favoriser le bien être des volailles
- A confirmer avec les participants : autopsie d'une volaille

Infos complémentaires

ORGANISÉE PAR
CIVAM bio 34

DURÉE : 2 jour(s)
DATE LIMITE : 19/02/2024

TARIFS

Adhérent	**406 €**
Non adhérent	**406 €**

Finançable par le fond de formation Vivea

Pour les autres financements, merci de contacter alice.calvet@bio34.com

ATTESTATION
Remise en fin de formation

RENSEIGNEMENTS
Alice Calvet
alice.calvet@bio34.com
CIVAM bio 34
Maison des Agriculteurs B
Mas de Saporta CS 50023
34875
LATTES
Tel. 04 67 06 23 90
N° d'organisme de formation : 91340782734

NOTE : Repas du midi à apporter

MODALITÉ D'ENSEIGNEMENT

présentiel

DÉCLARATION D'ACTIVITÉ DE L'OF

91340782734

DATES, LIEUX ET INTERVENANTS

Date	Lieu	Intervenant
27/02/2024		Nathalie Laroche, vétérinaire du groupement Zone Verte, formée au bien-être animal par l'ITAVI
28/02/2024	RDV à la ferme : Les Terres de Sauteyro Lieu dit La Mazarié 34390 34390 Hérault	Nathalie Laroche, vétérinaire du groupement Zone Verte, formée au bien-être animal par l'ITAVI

PARTENAIRES

FINANCEURS

☐ J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation (Voir la fiche)